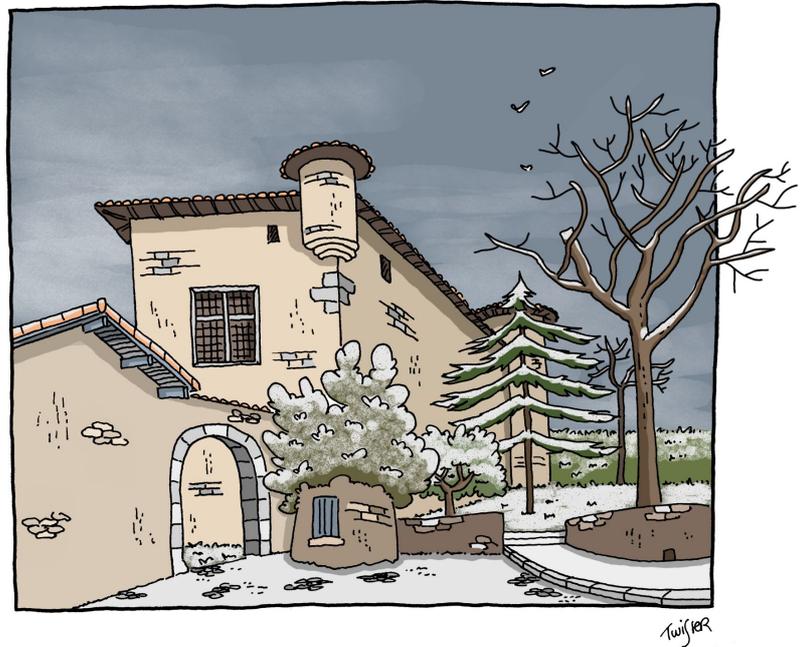




Les Échos de Valprivas



*Quand je suis à Valprivas paroles de Marie Lesur
(D'après le Tourdion auteur anonyme)*

*Chantons tous, chantons mes amis
Chantons oublions nos peines chantons
Chantons tous, chantons mes amis
A Valprivas faisons la fête
Ce concert nous a bien plu
Nous reviendrons l'année prochaine.*

*Quand je suis à Valprivas,
Amis tout chante, chante, chante
Vivaldi, Bach ou Verdi tout me réjouit
Chantons mes amis, à Valprivas
faisons la fête
Chantons mes amis, chantons tous
jour et nuit.*

Les Voeux du Maire

C'est en présence d'une centaine de personnes que ces voeux se sont déroulés **le dimanche 7 Janvier 2024**. Ils furent l'occasion de remettre un colis de bienvenue aux nouveaux habitants et au futur écolier né cette année. Les projets pour la commune ont été également présentés lors de cette cérémonie.

Extraits :

"... Trois sujets soulèvent plus de discussions :

- *le PLU qui est toujours en cours d'élaboration, il devrait être applicable à partir de 2025 et modèlera l'avenir de la commune sur les 10 ans à venir. Il va de par ses exigences, modifier les possibilités de construction en instituant un certain nombre de règles.*

Concernant la concertation sur ce dossier conséquent, une réunion publique a eu lieu le 6 Novembre 2023. De plus une enquête publique aura lieu en 2024, permettant un moment d'échanges avec le commissaire enquêteur grâce à des permanences en mairie. Enfin, le registre de concertation est toujours à votre disposition.

- *l'implantation d'une antenne New Deal 4G déjà évoquée lors des vœux 2023. Pour rappel, il s'agit d'une décision préfectorale visant à couvrir les zones blanches. Le choix du site qui appartient à l'opérateur et non à la commune sera fait au cours du 1er trimestre 2024.*
- *le déploiement de la fibre a bien avancé, toutefois une pause se fait sentir actuellement. Nous mettons tout en œuvre pour accélérer le raccordement de tous les hameaux.*

Concernant 2024, une réflexion est en cours au niveau des bâtiments "mairie et logements". Ce projet d'ampleur sera notre principal investissement sur les 2 années à venir. Sa réalisation sera conditionnée à l'obtention d'un subventionnement important.

La question de l'aménagement du terrain du kart est toujours d'actualité. Les différents objectifs plus ou moins retenus sont :

- *création d'un espace partagé pour les fêtes,*
- *amélioration de l'attractivité touristique et patrimoniale de la commune par l'aménagement d'un parcours de santé et la mise en valeur de la biodiversité,*
- *implantation d'un parc photovoltaïque.*

Compte tenu de l'ampleur des réflexions à mener la commune a candidaté au **programme « village d'avenir »** dont l'objectif est de passer de l'idée au projet. Seule une trentaine de communes étaient éligibles en Haute Loire et nous venons d'apprendre que nous avons été retenu. Ceci est une très bonne nouvelle ! ..."



Voeux du personnel communal

Ils ont eu lieu le **11 janvier 2024** et ont permis de saluer le travail quotidien effectué par le personnel communal.

A cette occasion, un colis a été offert à chaque agent.

Etaient absents excusés : Sandrine Commeau et Alain Brancier.



Travaux

Place du lavoir

Le projet revitalisation du centre bourg a bien avancé et arrive désormais à sa fin. Pour rappel, le conseil municipal avait lancé un vaste projet visant à rénover plusieurs espaces de la commune afin d'en embellir l'aspect et d'en améliorer l'usage. Ainsi, la cour de l'école, la place de l'Église et la place du lavoir ont pu profiter d'un subventionnement à hauteur de 80%.

La place du lavoir a bénéficié d'un grand changement avec la réfection du stationnement, le changement des jeux et l'aménagement d'un terrain de pétanque et d'espaces de pique-nique.

Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise **ID'VIA** qui a été chargé du terrassement et de la pose des structures de jeux, des tables et des bancs. Les **pépinières FOURNEL** se sont occupées des plantations du gazon et des arbres, tandis que le cabinet **W ARCHITECTES** a conçu les plans et réalisé le suivi du chantier.

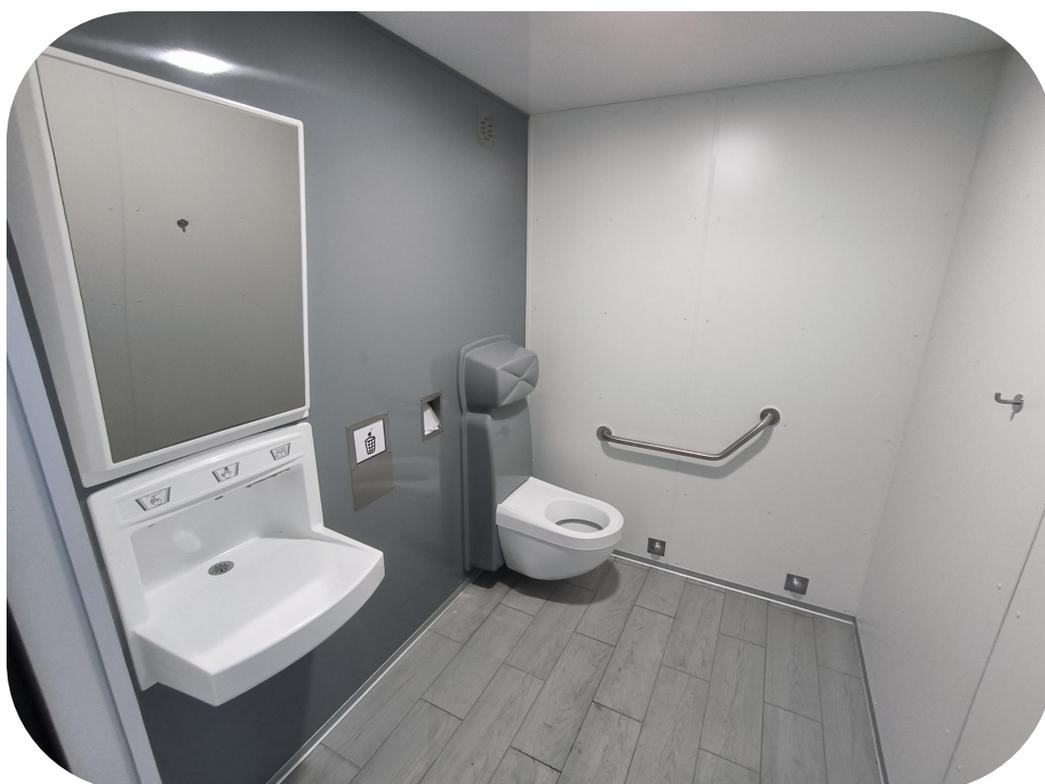
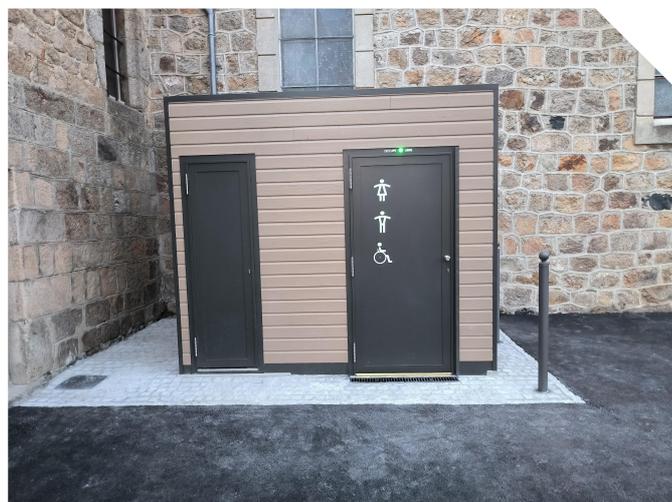
L'ensemble des travaux devrait être terminé dans les prochaines semaines.



Travaux

Toilettes publiques

Les travaux de la place de l'église étant terminés, les nouveaux sanitaires ont pu être posés. L'achat s'est porté sur un module prêt à poser de l'entreprise **SAGELEC**. Ces toilettes sont hors gel et disposent d'une fonction de nettoyage automatisé ainsi que d'une gestion autonome des consommables (papiers, produits d'entretien). Ils seront disponibles **gratuitement** et seront **ouverts 7 jours sur 7 et 24h/24**.



P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Lors de la réunion publique du **6 novembre 2023**, un certain nombre de questions ont été posées. Il nous a paru important de mettre dans le bulletin municipal, les réponses apportées par le cabinet d'études.

- **Question relative aux dates de l'enquête publique**

L'enquête publique se tiendra une fois la phase de consultation des Personnes Publiques Associées terminée. Cette enquête devrait avoir lieu en 2024. Les habitants et personnes intéressées sont invités à consulter le dossier d'enquête publique qui sera disponible en mairie et en ligne sur le site internet et à rencontrer le commissaire enquêteur qui tiendra des permanences en mairie, si nécessaire.

- **Question relative aux projets économiques qui ne semblent pas pris en compte dans le projet**

Historiquement, un secteur avait été identifié dans la carte communale pour recevoir des activités. Il n'y a jamais eu de projet. La compétence en matière de développement économique appartient à la Communauté de Communes. La création d'une nouvelle zone d'activités, semble difficilement possible dans un contexte de limitation de la consommation foncière sachant qu'actuellement, il n'y a pas de projet sur la commune.

- **Question relative au tourisme qui ne semble pas pris en compte dans le projet**

Effectivement, la présentation du jour ne met pas l'accent sur les enjeux touristiques de la commune. La présentation représente une toute petite partie du diagnostic de territoire qui a été réalisé. Les enjeux touristiques sont cependant présentés dans le PADD. Ces documents sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

- **Question relative à la prochaine évolution du PLU**

Le PLU peut évoluer à tout moment. Plusieurs procédures existent (modification simplifiée, modification de droit commun, révision avec examen conjoint, révision générale et déclaration de projet). Suivant l'importance de l'évolution et les besoins de la commune, une procédure d'évolution du PLU peut être lancée. Plusieurs peuvent être lancées en parallèle. Madame le Maire précise que le SCoT de la Jeune Loire et de ses rivières devrait évoluer dans les prochaines années pour prendre en compte, lui aussi, les enjeux législatifs. Le PLU pourra alors se mettre en compatibilité avec le SCoT, si nécessaire, lorsqu'il sera opposable.

- **Question relative aux sources d'eau potable**

La question concerne la réutilisation des sources d'eau par rapport à l'ensemble du petit patrimoine lié à l'eau qui a vocation à être préservé dans le PLU (lavoir, bachat...). Le PLU n'a pas vocation à réglementer l'utilisation des sources. Il peut cependant imposer des règles en matière de gestion et de récupération des eaux pluviales.

- **Question relative à la constructibilité des hameaux**

Plusieurs questions concernant les hameaux ont été posées : choix des hameaux qui restent constructibles, pénalisation des hameaux qui ne sont plus constructibles...

La commune a du prendre en compte le SCoT concernant la hiérarchisation des hameaux. Des critères objectifs ont été exposés aux élus afin qu'ils puissent faire des choix : accès (voirie) suffisante pour permettre de nouvelles constructions, présence suffisante des réseaux, présence d'enjeux agricoles, présence d'enjeux patrimoniaux, présence d'enjeux environnementaux...

Seuls 3 hameaux ont vocation à conserver de la zone constructible : Le Besset, Bataillet et Chazelet. Dans les autres hameaux, les constructions pourront évoluer mais aucune nouvelle construction à usage d'habitation (sauf exploitant agricole) ne pourra voir le jour.

Les constructions existantes pourront évoluer avec des possibilités de création d'extension (véranda, nouvelle pièce...) et d'annexes (garage, piscine...). Les règles concernant les surfaces des annexes et des extensions devront faire l'objet d'une validation par la chambre d'agriculture et par l'Etat notamment.

- **Question relative aux changements de destination**

Les changements de destination sont présentés : il s'agit d'une identification fine, à l'échelle de la construction existante, située en zone agricole ou naturelle du futur PLU, qui permet de changer la destination d'un bâtiment qui n'est historiquement pas une habitation.

Des critères sont établis (éloignement des activités agricoles, caractère patrimonial, surface minimal existante, absence d'enjeu environnementaux...) et permettent de définir une liste de bâtiments. L'identification comme changement de destination n'oblige pas le propriétaire à le faire. C'est une possibilité qui est offerte.

L'identification comme changement de destination nécessite tout de même un permis de construire pour faire le changement, permis qui doit notamment recevoir un avis favorable de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

La commune ne peut pas utiliser le droit de préemption en zone agricole ou naturelle.

- **Question relative à la constructibilité des terrains**

La question est de savoir si des terrains vont passer d'inconstructibles à constructibles dans le projet.

De nombreux terrains ont fait l'objet d'un « déclassement » (constructibles vers inconstructibles) pour prendre en compte les enjeux de limitation de la consommation foncière. Pour l'instant, il n'est pas possible de répondre à la question, le projet est toujours en cours de travail. En tout état de cause, s'il y en avait, ils seraient peu nombreux.

- **Question relative aux terrains constructibles qui sont entrés dans une succession**

Il n'existe pas de droit acquis à la construction sur un terrain. La commune a le droit de faire évoluer son document et a le droit de classer / déclasser des terrains. L'enjeu pour Valprivas est d'avoir un document d'urbanisme compatible avec le SCoT de la Jeune Loire et avec les lois. Pour cela, la commune doit nécessairement déclasser des terrains constructibles puisque le potentiel est trop important actuellement avec la carte communale. Il est signalé que la carte communale est opposable depuis 2004 et que des projets peuvent donc voir le jour depuis presque 20 ans. Un terrain n'est pas constructible « à vie ».

- **Question relative à la préservation du patrimoine dans le règlement**

En carte communale, la commune n'a pas de moyen de réglementer le type / la forme / l'aspect des constructions. La carte communale permet uniquement de savoir si le terrain est constructible ou non. Avec l'élaboration du PLU, la commune sera en mesure de mettre en place des règles de préservation des constructions existantes et des règles pour les futures constructions. A noter que les matériaux ne peuvent pas être imposés dans un règlement de PLU. La commune a de nombreuses richesses patrimoniales qu'elle souhaite préserver.

- **Question relative aux réseaux**

La question est de savoir qui paye les réseaux lorsque ceux-ci ne sont pas en mesure de répondre aux besoins du projet. La commune a anticipé ce problème en échelonnant la constructibilité des terrains. Les réseaux doivent être disponibles au droit du terrain.

- **Suite de la procédure**

Madame le Maire rappelle que les habitants sont invités à venir s'exprimer lors de l'enquête publique.

Il est rappelé que les documents restent consultables en mairie et sur le site internet, avec la mise à disposition d'un registre de concertation pour les demandes d'intérêt général portant sur le développement de la commune.

Associations

Atout Val'



Les amateurs du jeu de Tarot de la Commune se sont organisés en association : ATOUT VAL'. Quel que soit votre niveau, venez les rejoindre **les lundis et vendredis de 20h30 à 23h à la Maison des Écoliers** pour une soirée amicale.

Atout Val' organise un concours de tarot le **dimanche 25 Février 2024** à la maison de la Presle.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter : **Roger AUBERT 06.69.09.03.34** ou **Jean Michel CHAMBOUVET 06.81.42.91.47**.

Choeur Cécile Chaminade

Le **dimanche 17 décembre 2023**, le Chœur Cécile Chaminade a donné un concert avec les enfants de l'école. Les chants traditionnels de Noël ont été repris par un public venu nombreux pour ce moment de partage. Les enfants étaient fiers et ravis de leur prestation. Le Chœur Chaminade a également interprété des chants de son répertoire. Quelques quatre mains joués par Pascal Macaudière et Marie Haugous Lesur ont émaillé le concert.

La municipalité a ensuite offert un goûter à la Maison de la Presle pour un moment convivial apprécié des élus, des enseignantes, des parents et des choristes.



Associations

Choucroute de Val'Tonic

La traditionnelle choucroute de Val'Tonic a été servie le **dimanche 19 novembre**. 80 personnes ont pu se régaler et permettre à l'association de récolter quelques euros pour payer notre intervenante.

Et nous espérons avoir autant de succès à notre thé dansant en mars.



Soirée dégustation de l'APE

Le **8 décembre** dernier a eu lieu la 2^{ème} édition de la soirée Dégustation, organisée par l' APE à la salle de la Presle. Encore un beau succès, puisque bon nombre de participants se sont déplacés, pour un moment chaleureux et convivial dès 18h30. Une belle soirée où toutes les générations se sont retrouvées autour d'un verre, pour découvrir différents vins et bières artisanales et pour déguster les huîtres de l'étang de Thau ainsi que de nombreuses charcuteries et fromages de nos producteurs locaux. Cette soirée a également permis à ceux qui le souhaitaient, de réserver leurs bourriches d'huîtres pour le 24 décembre.

L'APE remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette manifestation. Les bénéfices ont permis, en partie, aux enfants de l'école de se rendre au spectacle de Noël de Val Grangent à St Etienne et de prévoir pour la fin de l'année scolaire, une sortie au Zoo de Peaugres.

Vous pouvez réserver, dès à présent, votre **vendredi 6 décembre 2024 pour la prochaine soirée Dégustation.**

En attendant, **rendez-vous le dimanche 11 février** à la salle de la Presle, pour le traditionnel Loto de l'école.

Belle année à tous.



Marche Solidaire

La marche solidaire du **25 novembre 2023** organisée en faveur de Benoît, enfant paraplégique suite à une myélite, dont la famille réside dans la commune, a été un grand succès. **75 randonneurs et 8 vététistes** se sont donnés rendez-vous malgré le froid pour participer à cette marche. Un ravitaillement au Besset avec boissons chaudes et pâtisseries a permis à tous de reprendre des forces pour la suite de la randonnée.

Durant toute la matinée, les cuisiniers ont préparé une jambalaya et un nombre important de crêpes (environ 250), un grand merci à eux. Ce repas a été fort apprécié à l'arrivée des randonneurs mais également par les nombreux participants : **218 repas** ont été servis à la maison de la Presle qui était presque trop petite pour accueillir tout le monde.

Une tombola a été organisée avec des lots préalablement offerts à Val'Anim. Les bénéficiaires de cette journée ont été très importants : **2360 €** auxquels s'ajoute le montant de l'urne qui avait été mise à disposition du public pour recevoir les dons. De nombreux donateurs ont été très généreux et l'urne remplie a été remise aux parents de Benoît.

Le 23 décembre 2023, une réception a été organisée par les membres et les bénévoles de Val'Anim à la Maison de la Presle. Benoît et ses parents étaient présents pour la remise d'**un chèque de 2500 € pour l'Association « Un Avenir pour Benoît »** ainsi que l'urne des dons récoltés le jour de la marche solidaire. Cet argent permettra d'aider les parents à aménager leur maison (ascenseur et création d'une salle de bains) afin que Benoît soit plus indépendant avec son fauteuil roulant.

Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique assemblée dans une ambiance conviviale. Nous remercions tous ceux et celles qui se sont investis pour la réussite de cette journée solidaire.

Les parents de Benoît ont également remercié chaleureusement les membres de Val'Anim ainsi que tous les participants, ils ont été touchés par l'élan de solidarité manifesté en faveur de leur fils et pour le soutien de leur famille.



Associations

Association Sportive de Valprivas

Toute l'équipe de foot de Valprivas vous souhaite avant tout une très bonne année 2024 et une excellente santé.

Pour l'ASV, ce début d'année civile est le moment de dresser le bilan du début de saison. Celui-ci est très positif puisque l'équipe est restée invaincue avant la trêve hivernale. Le bel investissement de chacun des joueurs a en effet permis au club de gagner ses sept premiers matchs de championnat avant de se quitter sur un match nul accroché avec Saint-André-de-Chalencon lors de la dernière rencontre avant la trêve. Ces bons résultats permettent ainsi à l'AS Valprivas d'être co-leader de la poule B de D4.

L'ASV est également encore en course en coupe Régis Fay après ses trois rencontres remportées dans cette compétition et jouera donc un quart de finale dans les mois à venir. L'équipe est donc très satisfaite de ses résultats sportifs et espère poursuivre ainsi lors de la deuxième partie de saison.

N'hésitez pas à venir encourager les jaunes et bleus pendant la phase retour.

Par ailleurs, la porte du club est toujours ouverte aux personnes intéressées pour intégrer l'équipe en tant que dirigeant. N'hésitez pas à vous rapprocher du bureau.



Repas du club des Tilleuls

Le **16 décembre** a eu lieu le repas de fin d'année du club des Tilleuls. Un super repas nous a été concocté par le Zaz. L'après midi s'est poursuivie avec les jeux habituels : scrabble, belote, coinche.



AS Boules Valprivas

L'AS Boules tenait son assemblée générale le **samedi 16 décembre 2023**.

Les bilans (moral et financier) ont été approuvés à l'unanimité, témoignant ainsi de la bonne santé du club. Sur le plan sportif, le président soulignait que, même si la saison fût un peu moins relevée que la précédente, les résultats sont encore satisfaisants dans les diverses compétitions. Ainsi, dans le championnat des clubs, **la qualification pour les 1/8èmes de finale est acquise**. De plus, nos joueurs produisent aussi de bons résultats dans les concours ou critériums. Le nombre de licenciés est stable (14), ainsi que celui des adhérents.

Il est à noter que ceux-ci seront sollicités début 2024, pour aider à réaliser des travaux sur les jeux et au local.

Tout ceci est envisageable grâce à la bonne ambiance générale qu'il est primordial de conserver afin d'assurer la pérennité du club.

Cette AG s'est conclue par la dégustation des huîtres et truites fumées.



Par ailleurs, **le samedi 6 janvier**, l'AS Boules a participé à la 4ème édition du but d'honneur de l'ENTENTE SPORTIVE BOULISTE qui nous lie à nos clubs voisins de St Pal de Chalencon et Tiranges. Ce fût l'occasion de réunir **33 joueurs** au boulo-drome de Monistrol gentiment loué pour l'occasion par le club local. A l'issue de cette journée amicale, avec repas de midi en commun, **l'AS Boules de Valprivas s'est adjugé la victoire pour la 3ème fois consécutive**.

Après Dominique Bathie en 2020, Philippe Moulin en 2023, Alain Girard remporte l'édition 2024, après une courte victoire en finale contre Philippe Chambouvet. (2 finalistes de Valprivas !!)

Mais, de cette journée exceptionnelle, la première gagnante est l'Entente Sportive, de par la consolidation des liens amicaux entre les 3 clubs.

Rendez vous a été pris pour l'année prochaine.



Vie de la commune

A tous les habitants de la commune de Valprivas

Nous soutenons les actions de l'association « Sur les chemins de l'espoir ».

Depuis avril 2023 à Valprivas, en apportant à la mairie les déchets suivants :

- les bouchons UNIQUEMENT en plastique,
- les gourdes (de compote ou yaourt) avec leurs bouchons,
- le matériel d'écriture
- et les capsules et emballages TASSIMO,

Cette association, reconnue d'intérêt général, a été fondée en 2011 dans le but d'aider des particuliers ou associations d'enfants ou de jeunes adultes altiligériens atteints de maladies ou de lésions nécessitant des soins ou matériels coûteux.

En 2024, poursuivons notre RECYCLAGE SOLIDAIRE afin d'aider davantage l'association à financer des thérapies et matériels non pris en charge (ou que partiellement) par la Sécurité Sociale.

Dans le village, certains éco-points ont été équipés de petits bidons « récupérateurs de bouchons ». En l'absence de ces bidons, merci d'apporter vos bouchons plastique avec vos autres déchets à recycler (ceux mentionnés en début d'article) en mairie.

Vous pouvez suivre les actions de l'association sur son site : <https://surlescheminsdelespoir.e-monsite.com>

En plus de 10 ans d'existence, c'est presque 125 000€ qui ont pu être collectés pour les enfants. **TOUS ENSEMBLE, faisons augmenter ce montant !**

Un grand merci à tous pour votre engagement solidaire.

Personne relais sur la commune : Valérie LAURICELLA

Acteurs sur la commune

Assistante maternelle

“Bonjour, je m'appelle Odile j'ai 59 ans. Je suis maman de 3 grands enfants. Je viens d'arriver sur la commune de Valprivas plus exactement dans le village de Chanteloube. Je suis assistante maternelle depuis 2017. J'ai gardé des enfants de tous âges. Je suis disponible à temps plein du Lundi au Vendredi. En tant que nounou je suis patiente et attentive, j'aime organiser des activités amusantes pour les enfants tel que jeux de société, projet artistique et balade.

J'habite une maison et j'ai 3 petits chiens qui adorent les enfants. J'ai 2 places de disponibles pour accueillir vos petits bouts de chou.

*Vous pouvez me contacter au **07.70.70.79.19**”*

Assistante Maternelle Agrée
Lieu dit Chanteloube 43210 VALPRIVAS

Expérience solide et sérieuse

*Garde, Occupe et amuse vos enfants !!!
Jeux d'éveil, balades, lecture, activités manuelles...*

PEYROCHE ODILE

Tél : 07-70-70-79-19

Mail : peyroche.odile@orange.fr

Horaire du Lundi au Vendredi



L'école de Valprivas

Il nous paraît intéressant que chaque bulletin municipal contienne une page spécifique à l'école du village.

Cette rubrique permet de se remémorer des événements passés, de présenter les instances liées au fonctionnement de l'école et de mettre en avant les réalisations de nos écoliers.

L'école au fil des bulletins municipaux



Une nouvelle institutrice pour la rentrée

Les 50 enfants, dépendant du primaire de Valprivas, ont repris le chemin de l'école. Peu de pleurs, mais le plaisir de revoir les copains et copines après les vacances.

Mme Michalon remplace M. Gineys pour la « grande classe » CM1 et CM2 et Mme Gineys et Melle Commeau se chargent des plus jeunes.

Cette année voit le début d'un nouvel emploi du temps avec 1 mercredi sur 2 et la liberté du samedi.

Autre nouveauté, la garderie fonctionnera à partir du 3 sept.-07 ; l'école sera ouverte à partir de 8h20 et jusqu'à 17h30. Par ailleurs, la cantine se met en place à l'auberge rurale. Le maire demande aux parents de prévenir dès que possible pour tout changement de situation – garderie ou cantine. Bonne année scolaire à tous.

Juillet, Août, Septembre 2007

Plantation d'arbres à l'école

Le **17 novembre**, les pépiniéristes sont venus à l'école pour planter des arbres avec les élèves. Après une petite démonstration, les enfants ont pris le relais avec leurs pelles. Résultat : **10 arbustes ont été plantés dans la cour**. Lilas, arbre à papillons... vivement le printemps pour voir les premiers bourgeons !



Spectacle de Val Grangent

Le **vendredi 15 décembre**, toute l'école s'est rendue au parc expo de St Etienne pour assister à un spectacle sons et lumières offert par l'APE. Sur la planète Nébula, c'était l'affolement : Zorg voulait saboter Noël ! Les enfants ont donc suivi les aventures de Bullus et de la princesse, partis sauver la tournée du Père-Noël. Les chants et les lancers de confettis ont fait pétiller les yeux des élèves.



Concert de Noël



Le **dimanche 17 décembre**, les élèves de l'école se sont joints au chœur Chaminade pour offrir au village un concert de Noël. Ils ont entonné, avec brio, "le petit renne au nez rouge" et "le Noël des enfants du Monde". Cet événement a été suivi d'un goûter à la salle de la Presle.

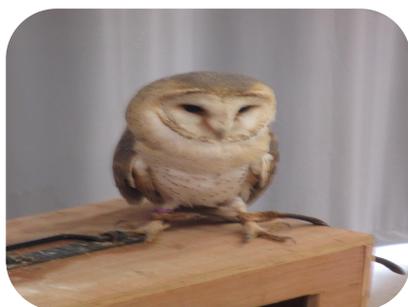
Venue du Père-Noël à l'école

Comme il est de coutume à l'école, le Père-Noël est venu rendre visite aux élèves le **vendredi 22 décembre**. Ils ont dû être très sages cette année, car ils ont été bien gâtés ! Des jeux pour la cour viendront compléter les nouvelles plantations, et chaque enfant a reçu un livre. Pour finir, un goûter a été partagé. Merci Père-Noël !



Visite d'une chouette à l'école

Le **jeudi 18 janvier**, un fauconnier de la volerie du Forez nous a rendu visite. Il a animé un atelier sur les rapaces auprès des 2 classes, accompagné de la chouette Framboise. Chaque élève a pu la porter sur son bras : ce fut un très chouette moment !



Événements à venir



Dimanche

25 février 2024

à 14 h 00

Concours

Tarot

VALPRIVAS

Maison de la Presse

Concours

Tarot

A gagner

- 1 Un bon d'achat de 40 €
Au Bon Panier
- 2 Un bon d'achat de 30 €
Au Bon Panier
- 3 Une bouteille de Whisky

12 tables de 4 joueurs

(nombre limité)

Inscription : 12 €

Repas + Vin compris

SINdF

Organisé par Atout Val'



Inscription auprès de Jean CRACCO ☎ 06 87 24 06 99
jusqu'au 16/02/2024 au plus tard

Février	11	Loto APE 14h, Salle de la Presse
	17	Repas cochonaille 19h, Salle de la Presse
	25	Concours de tarot, Salle de la Presse
Mars	2	ACCA banquet du chevreuil, chez ZAZ, ouvert à tous
	2	AG Val-Anim, Maison des Ecoliers
	8,9,10	Répétition chœur Cécile Chaminade, Maison des écoliers
	9	Repas adhérents Champimystique, Salle de la Presse
	10	Matin, débroussaillage avec les chasseurs, ouvert à tous 8h
	17	Thé dansant par ValTonic, Salle de la Presse
	24	Atelier fanfare organisé par ARTEM
	31	Ballade VTT et marche avec l'AS VTT, Salle de la Presse

UN ATELIER-FANFARE

à VALPRIVAS

Dimanche 24 mars 2024

avec LA FANFARE DE LA TOUFFE



Vous n'avez jamais soufflé dans un instrument à vent de votre vie ?

Alors soyez des nôtres dans la Fanfare de la Touffe !

Il suffit de vous inscrire à l'avance, d'être disponible pour un atelier-répétition avec un chef de fanfare qui vous initiera à l'art de souffler sur des signes de conduction faciles à mémoriser.

Après, vous allez faire une parade publique accompagnée par des solistes musiciens.

Première fanfare immédiate de musique improvisée, réservée à tous ceux qui ont rêvé de défiler sans se défiler !



Ouvert à tous de 8 à 88 ans

Dimanche 24 mars de 13H30 à 17H30

(remplace l'atelier du 11 novembre annulé cause covid)

Salle de La Presle - 43210 Valprivas

Coût de l'atelier : 20€ réglés à La Presle le jour de l'atelier - enfants : gratuit (accompagnés)

Inscriptions avant le 17 mars par mail ou SMS (indiquer vos nom, prénom, adresse, téléphone et mail) auprès de l'association Artem :

artem.theatre@wanadoo.fr – 06 80 20 65 82

UN GRAND MOMENT MULTI GÉNÉRATION DE PLAISIR PARTAGÉ

Informations pratiques

AU BON PANIER :

Tél : **09.88.40.76.39**

Horaires d'ouverture de l'épicerie :

Lundi : fermé

Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :

8h30 - 12h30 / 15h30 - 19h00

Mercredi : 8h30 - 12h30, fermé l'après-midi

Dimanche : 8h00 - 12h30



MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

Ouverture du lundi au vendredi et le 1er et 3ème samedi du mois : de 9h - 12h00

Levée du courrier du lundi au vendredi à 11h30, le samedi à 8h.

Tél : **04.71.66.72.64**

Email : mairie@valprivas.com

OFFICE DE TOURISME : www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

BIBLIOTHEQUE : Samedi 10h -11h (maison des écoliers au niveau de la cour de l'école sous le préau) E-mail: mediathequevalprivas@gmail.com

CLUB DES TILLEULS : Mardi 14h - 17h30

THEATRE : Mercredi 20h30 - 22h30 sauf vacances scolaires.

Renseignements auprès de Jeanine BERNAUD ou Danielle BSERENI.

SOIREES TAROT : Lundi et Vendredi 20h30 -23h

Renseignements auprès de Jean-Michel CHAMBOUVET au **06.81.42.91.47**

BOULES : Mercredi et samedi à partir de 15h même jours fériés.

VELO : Dimanche, Vélo de route, aux beaux jours à 8h et VTT en hiver à 9h, départ devant « Le Courpatta ».

VAL'TONIC : (sauf vacances scolaires) **Zumba enfants** : Lundi 16h30 – 17h30 **Gym** : Mardi 19h – 20h, **Sophrologie** : Jeudi 19h – 20h (suivant calendrier annuel de 14 séances), **Aérobixe** : Mardi 20h15-21h30

CHOEUR DE FEMMES CECILE CHAMINADE : un week-end tous des deux mois.

Pour venir le rejoindre ou vous renseigner, vous pouvez appeler le **06.87.87.54.90**.

Suites Informations pratiques

VAL'ANIM : La location de la remorque frigo doit être effectuée auprès de Philippe CHAMBOUVET **06.44.29.35.42**

Tarifs : **10€** pour les agriculteurs pour la journée, **50€ le week-end** pour les habitants de Valprivas, **gratuit** pour les associations communales.

Une caution de 1000€ sera demandée à chaque utilisateur qui devra ajouter sa plaque d'immatriculation personnelle sur la remorque.

Pour toutes idées, suggestions, remarques, participations n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : service.communication@valprivas.fr

Nos annonceurs



Business card for LBA 43. The card features icons for a paint roller, a brush, and a bucket. The text on the card includes:

LBA 43
06 69 60 34 40

LBA 43
PLACO PEINTURE
126 grande rue 43210 VALPRIVAS
siret : 949 264 766 00013
lba43sas@gmail.com



Business card for Renov'Bâti. The card features an icon of a house with workers. The text on the card includes:

Renov'Bâti
Tommy Fouilloux

ELECTRICITÉ
PLOMBERIE
PLAQUISTE
PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL
CARRELAGE
JOINT DE PIERRES

06 43 07 45 34
renov1bati@free.fr
Lieu dit Lavaltaillet
43210 Valprivas

Nos annonceurs

SARL Menuiserie **Chomaraf**

Fabrication sur mesure

**Portes, fenêtres, escaliers,
dressings, cuisines, terrasses ...**

Bataillet - 43210 Valprivas
Tél. 04 71 66 22 26 - Port. 06 17 73 15 56
Mail : alexandre.chomaraf@yahoo.fr
Siret 53240082700012

CHAIZE
TP

06 87 05 31 23

- TERRASSEMENT
- RÉSEAUX
- DRAINAGES
- AMÉNAGEMENTS
- ASSAINISSEMENTS

DAVID CHAIZE
LE BOUCHET - 43210 VALPRIVAS

JPDM
LITERIE

CONSEIL. QUALITE. PRIX

ZA LES MOLETONS 43120 MONISTROL SUR LOIRE
04.71.61.86.54
jpdmliterie@orange.fr

La Maison du Linge

ZA Les Moletons
43120 Monistrol sur Loire

Linge de lit, couettes, oreillers, linge
de toilette, peignoirs, cadeaux
naissance, broderies...

04.71.61.86.54
valerie-de-marco@orange.fr

Alain Fournel

Viande bovine
de qualité depuis 1990

Élevage Alain Fournel

*Produits élaborés avec passion
et patience au cœur de la Haute-Loire*

Le Bouchet 43210 Valprivas
06 56 86 45 01
elevage.alain.fournel@outlook.fr

Valprivas
Espaces Verts

Entretien & créations de vos extérieurs

387 rue du Château
43210 VALPRIVAS

04 71 66 77 53
06 61 06 78 86

Nos annonceurs

AU BON PANIER
ÉPICERIE & TRAITEUR



📞 : 09.88.40.76.39
N° Siret : 894 472 133 000 12

🏠 7 rue de la Bourgeat
43210 Valprivas

📷 : aubonpanier43
📘 : Au Bon Panier Valprivas

Yvon FRAISSE ETAF



06-84-50-85-87

MCC René CHOUVELON
MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE



169 route de la Madone
42380 Saint Hilaire Cusson La Valmitte

Tél : 04.77.50.23.55
Mail : mcc.chouvelon@wanadoo.fr

RCS St Etienne : 309 460 807 / Siret : 309 460 807 00015

Si vous souhaitez rejoindre notre page, merci de contacter la mairie au **04.71.66.72.64** ou mairie@valprivas.com et de nous faire parvenir votre carte de visite.

TRAVAUX PUBLICS
SARL CARRIERES
SAGNARD
Raymond et Fils